

Déploiement de policiers onusiens : le refus du Burundi est catégorique

RFI, 03-08-2016 Le Burundi s'oppose à l'arrivée de policiers de l'ONU. Le Burundi a officiellement réagi mardi soir à l'adoption, la semaine dernière, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'une résolution autorisant le déploiement progressif de 228 policiers de l'ONU sur son territoire. Ces derniers auraient eu pour mandat de tenter de ramener le calme et de faire respecter les droits de l'homme dans le pays. Mais, sans surprise, le refus de Bujumbura est catégorique.

Le Burundi, qui s'oppose au fait que la résolution ait été adoptée dans la « précipitation » et sans son accord en bloc et en détail d'accueillir dans ces conditions les policiers de l'ONU. Dans un texte en 18 points publié mardi soir, le gouvernement argumente. Puisqu'on s'est passé de son consentement, les règles de l'ONU n'ont pas été respectées. C'est la sécurité, ses forces armées « maîtrisent parfaitement la situation ». « Le déploiement d'une force de l'ONU affirme donc le texte, ne vise qu'à préparer la base arrière des éléments terroristes actuellement mis en route ». L'Union africaine bienvenue. Dans leur communiqué, les autorités burundaises vont même plus loin : non seulement elles rejettent ce texte, mais en plus elles s'opposent aussi maintenant à l'envoi de 50 policiers. Une option envisagée il y a quelques mois aux Nations unies et approuvée à l'époque par Bujumbura. Oui, mais voilà, la situation a changé. Le gouvernement burundais assure qu'aujourd'hui cette hypothèse n'a plus de raison d'être. Le Burundi précise en revanche que les observateurs de l'Union africaine, eux, sont toujours les bienvenus. Pourtant, la procédure n'avance pas trop. Plus de six mois après l'adoption du projet, il manque encore une grande partie des 200 observateurs et experts militaires qui étaient attendus. Les discussions bloquent, entre autres, sur le niveau d'armement des experts militaires et sur la question des rapports : Bujumbura exige que les comptes rendus lui soient communiqués en priorité, avant qu'ils ne soient transmis à l'Union africaine. France et Rwanda, adversaires du moment. Le Burundi en profite pour accuser les deux pays qu'il voit comme ses adversaires du moment. D'abord, le Rwanda, d'abord, dit-il, sont lancées « les entreprises d'étatisation de groupes terroristes ». Ensuite, la France, à l'origine de la résolution de l'ONU, se trouve renvoyée à son expérience controversée au Rwanda en 1994. « Il est hors de question, déclare le gouvernement, que le Burundi accepte de payer les frais de la conciliation entre ces deux pays par le sacrifice de sa population ». Avec un peu d'ironie, le Burundi suggère enfin que les policiers onusiens soient plutôt déployés au Rwanda, d'abord, dit-il, est basée son opposition armée.